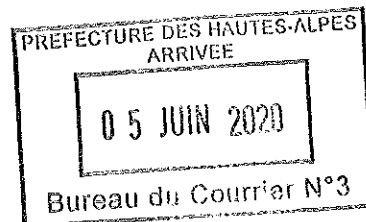


**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11

DELIBERATION N°12 -2020

Séance du 26 mai 2020



L'an deux mille vingt le mardi 26 mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PESCIO.

Objet : Commissions Communales

Suite à l'installation du Conseil Municipal, il y a lieu de constituer les commissions communales suivantes :

Le Maire et le 1^{er} Adjoint sont membres de droit.

VOIRIE ET TRAVAUX – BAUX RURAUX –BAUX PASTORAUX

Voirie et Travaux :

Responsable : Joël ROBERT

Membres : Frédéric MARTIN, Laurent ALLAUD, Patricia PESCIO

Baux ruraux : Valérie ROBERT, Frédéric MARTIN, Gilles THOMASSIN, Noëlle STEFANI, Brigitte BLANC-POUILLARD

Baux pastoraux : Yves BOCCOZ, Laurent ALLAUD, Frédéric MARTIN, Joël ROBERT

FINANCES

Tous les membres du Conseil Municipal.

URBANISME

Tous les membres du Conseil Municipal.

ECOLE - PETITE ENFANCE

Responsable : Noëlle STEFANI
Membres : Yves BOCCOZ, Valérie ROBERT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZONES D’ACTIVITES

Responsable : Joël ROBERT
Membre : Noëlle STEFANI

AGRICULTURE

Responsable : Laurent ALLAUD
Membres : Yves BOCCOZ

ACTION SOCIALE

Responsable : Brigitte BLANC-POUILLARD

PATRIMOINE – CULTURE - COMMUNICATION

Responsable : Yves BOCCOZ
Membres : Valérie ROBERT, Gilles THOMASSIN

LOISIRS – ANIMATIONS - FESTIVITÉS

Responsable : Noëlle STEFANI
Membres : Patricia PESCIO, Gilles THOMASSIN

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire.

Fait et délibéré, le 26 mai 2020

Le Maire,

Rémi COSTORIER

